



rencontre APS-ASC-SLUC



Fleurissement 2010



Un moment de rencontre entre la population et les élus

Assemblée de village à l'espace André Chardin vendredi 3 décembre à 20h30



Le C.M.E devant le parc à vélos



La cantine de Chavigny

Sommaire & Brèves

Éditorial	3	Associations & Jeunesse	10
Demain	4	Jeunesse et Animations	11-12
Conseil Municipal	5-7	Rentrée des classes	13
Associations	8	Retour vers le passé	14
Espace André Chardin	9	Comité des Sages & CME	15

La chasse est ouverte !

La chasse se déroulera en forêt de Chavigny aux dates suivantes :

Vendredi 12 novembre - Samedi 20 novembre - Vendredi 26 novembre

Samedi 4 décembre - Lundi 6 décembre - Jeudi 9 décembre - Lundi 20 décembre - Samedi 25 décembre
Lundi 27 décembre - Vendredi 31 décembre

Samedi 1er janvier - Vendredi 7 janvier - Dimanche 16 janvier - Lundi 24 janvier - Samedi 29 janvier

Samedi 5 février - samedi 12 février - Lundi 14 février - Samedi 19 février - Lundi 21 février - Samedi 26 février

L'AS Chavigny en reconstruction



Depuis des décennies, beaucoup de jeunes de la commune ont joué sous les couleurs de l'AS CHAVIGNY.

Aujourd'hui, certains d'entre eux ont continué à mouiller le maillot chavinéen, bien qu'ils n'aient plus l'âge de jouer dans les catégories de jeunes !

Mais les temps changent et cette saison, **le club a besoin de recruter** des enfants afin de former des équipes U9 (de 7 à 9 ans), voire U11 (de 9 à 11 ans).

Si votre enfant à envie de découvrir le football, dans une ambiance familiale, alors n'hésitez pas à contacter le club et ses représentants (voir ci-dessous), pour que les mercredis après-midi de vos enfants soient sportifs et ludiques.

Les entraînements se déroulent au stade Paget (ZI des Clairs Chênes) **chaque mercredi après-midi de 14h à 16h, suivi d'une collation** afin que les enfants refassent le plein d'énergie.

Contact :

Mr JOST Patrice
06.71.48.56.23



Nouveau bureau de l'ASC

EDITO



Mauvais temps...

RGPP ou Révision Générale des Politiques Publiques... C'est sous ce vocable de technocrates que se cache, depuis plus de trois ans, une opération de démantèlement des services publics menée par l'actuel gouvernement. La réduction des déficits de l'État passe par des décisions -jamais débattues avec qui-conque- qui sont idéologiques et purement comptables.

Peu importe la méthode, peu important les conséquences, aussi graves soient-elles, il faut supprimer pour supprimer : 10 % des dépenses d'investissement et de fonctionnement, les moyens nécessaires à l'exercice et aux missions du service public, pourtant prioritaires et, bien entendu, l'emploi public (**au final, le gouvernement aura détruit 350 000 emplois entre 2007 et 2013**).

Cette attaque sans précédent contre les valeurs et principes fondamentaux de notre « République sociale » est déjà perçue concrètement par

chaque citoyen.

Sur notre territoire, elle prend la forme d'une baisse de 20% des effectifs de gendarmerie du secteur ou encore moins de personnel à la Trésorerie de Neuves-Maisons (jusqu'à 3 mois de retard dans les paiements des entreprises ou les recettes des communes). L'instruction des permis de construire par la Direction Départementale du Territoire (ex DDE) est incomplète ou hors délai, pour cause de baisse drastique de personnel, laissant habitants et élus communaux dans le marasme.

L'Etat se désengage chaque jour un peu plus, laissant aux collectivités locales le soin de palier les « manques », sans apporter les sommes nécessaires ; bien au contraire, les dotations d'Etat sont gelées et les subventions versées diminuent comme peau de chagrin. La suppression de la Taxe Professionnelle, pourtant annoncée comme indolore pour les habitants, révèle déjà des manques à gagner conséquents pour les communes et communautés de communes...

Tous ces éléments mettent à mal les finances locales et 2011 risque de tourner, au mieux au casse-tête, au pire au cauchemar, pour les élus locaux. La stratégie gouvernementale est simple : faire porter sur les habitants, via la taxe foncière et la taxe d'habitation les désengagements de l'Etat...

Devant la révolte des élus (toute ten-

dance confondue) qui gronde et les incertitudes à pouvoir « boucler » les budgets communaux, le gouvernement annonce un report du vote des budgets 2011 dans les communes à fin avril ou en mai ! La preuve que la situation est inquiétante...

En cette période de crise, une augmentation massive des impôts locaux serait un coup dur supplémentaire pour la population. Le risque est alors grand de voir les dépenses des collectivités locales se réduire encore, au détriment des projets et investissements au service de nos concitoyens.

L'économie, pourtant massivement soutenue en 2009 par les investissements des collectivités, reculera forcément en 2010 et 2011. C'est une bien mauvaise nouvelle pour l'économie et pour l'emploi...

C'est dans ce contexte tendu que les élus de Chavigny vont débiter fin 2010 le débat d'orientation budgétaire 2011. Les Membres du Conseil Municipal entendent garder leur pouvoir de décision sur ce budget et ne pas devenir de simples intendants ou gestionnaires des décisions venant de l'État. Nous avons été élus par vous, habitants de Chavigny, c'est donc à vous et uniquement à vous que nous avons des comptes à rendre...

En terme d'équilibre financier, les communes n'ont pas de leçon à recevoir de l'Etat !

INVITATION destinée aux habitants de Chavigny de plus de 65 ans

Le CCAS de Chavigny a le plaisir de vous inviter à l'Espace André Chardin pour le traditionnel repas de fin d'année

dimanche 28 novembre 2010 à 12h30

Inscription impérative

Tel. Mairie : 03.83.47.24.32 email : mairie.chavigny@wanadoo.fr

DEMAIN...



Demain, une nouvelle alimentation en eau à Chavigny...

La Communauté de Communes Moselle et Madon exploite actuellement une exhaure de la mine de la Faille, dépendant de la concession de Chavigny pour alimenter en eau notre commune. Cette ressource pose aujourd'hui problème...

Sa qualité n'est pas remise en cause, mais l'impossibilité de « tracer » son parcours avant son arrivée sur le territoire et sa vulnérabilité liée à sa proximité de la surface du plateau, ne nous autorisent plus à court terme à utiliser l'eau de mine de Chavigny.

Lors de l'étude relative aux périmètres de protection réalisée par le bureau THERA, la vulnérabilité de la ressource a été analysée.

Dans la zone concernée, **les risques principaux** portent sur la circulation des véhicules et les risques de déversement d'hydrocarbures (proximité immédiate de l'autoroute), sur l'existence de systèmes d'assainissement autonome majoritairement défectueux et l'absence de contrôle de l'infiltration des eaux pluviales au sein de la zone des Clairs Chênes.

Ces éléments, **au vu de la réglementation actuelle**, ne permettent plus d'exploiter l'eau de la mine de la Faille pour alimenter notre commune.

C'est pourquoi, la Communauté de Communes, gestionnaire de l'eau, a dû étudier et **proposer une autre solution d'approvisionnement**.

Au regard de ces éléments, et de l'abondante ressource de l'exhaure du fonds de Monvaux à Maron, qui est sous-exploitée à ce jour, il a été proposé aux élus de la Communauté de Communes d'approuver le principe de substitution de la ressource du puits de la Faille par l'exhaure de Maron. Cela nécessitera l'aménagement d'une connexion avec le réservoir de la Vierge.

Cette nouvelle connexion, outre le fait qu'elle sécurisera notre ressource en eau, renforcera les capacités de la commune **en terme de défense incendie**.

Le nouveau dispositif sera présenté aux habitants dès qu'il sera finalisé.



Demain, Huit siècles et demi d'histoire ...

Le comité de pilotage regroupant le Comité des Fêtes et des habitants de Chavigny poursuit son travail de préparation de l'anniversaire des 850 ans de Chavigny. En effet, cela fait huit siècles et demi, le nom de Chavigny apparaissait dans un écrit pour la première fois.

Cette fête se déroulera les 10 et 11 septembre 2011 avec des animations, des expositions, des conférences, des défilés costumés dans les rues de Chavigny, des épisodes de la vie des chavinéennes et des chaviniens de 1159 à 2011.

L'ensemble de la population sera concerné par cet anniversaire et est invité à participer à sa préparation. Dans chaque quartier du centre de Chavigny, il y aura une animation retraçant une période de l'histoire du village ainsi qu'une présentation d'anciens métiers artisanaux (forgeron, tailleur de pierre, colporteur ...).

Toute personne intéressée peut **contacter Jean-Denis Vairelles au 03.83.47.49.97**.

Pour les costumes, si vous avez un peu de temps à donner et des vieux tissus, des vieux rideaux, des draps en coton, des vieux chapeaux, **contacter Mme Duchène Michèle au 03 83 47 69 40**

Conseil Municipal

Conseil Municipal du 28 juin 2010

1 - Demande de subvention exceptionnelle du Comité des Fêtes :

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, décide l'attribution d'une **subvention exceptionnel-**

le, au Comité des Fêtes, pour l'organisation de la 'Course de caisses à savon', qui s'est déroulée le 13/06/2010, d'un montant de **500,00 €**, sous réserve d'une participation financière de la CCMM via le dispositif du 'F.I.C.' (Fonds d'Initiatives Culturel).

2 - Création d'un poste 'Adjoint Technique de 2^e classe' à compter du 01/09/10 :

Le Maire rappelle l'embauche de Madame Marie-Noëlle PORTAL dans le cadre d'un 'Contrat d'Avenir TTEMM 54', le 01 mai 2008, avec pour objectif une formation de l'intéressée et l'obtention du titre professionnel "Agent de Propreté et d'Hygiène", à l'issue de ce parcours de professionnalisation. La Commune s'est engagée à créer un poste d'Adjoint Technique de 2^{ème} classe, en cas d'obtention du titre professionnel

L'intéressée a en charge l'entretien des locaux de l'école élémentaire (à temps partiel). La réussite à cet examen lui permet, aujourd'hui,

d'accéder à un poste à temps complet ; le temps partiel, effectué à l'école élémentaire, sera complété par l'entretien de la salle socio-éducative et culturelle.

Le Conseil Municipal, après délibération, **à l'unanimité décide la création**, à compter du **01/09/2010**, d'un poste d'Adjoint Technique de 2^{ème} classe,

3 - Salle socio-éducative et culturelle : point d'information sur le règlement intérieur :

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité autorise le Maire à établir un avenant n°1, au règlement intérieur de la salle socio-éducative et culturelle, pour modifier **l'article 2 Capacité de la salle**, soit :

263 personnes maximum (salle + espace scénique), 12 personnes maximum dans la salle des Associations et ajouter à **l'article 7 Interdictions** : de sortir de la salle tout matériel (mobilier, vaisselle etc...).

4 - Salle socio-éducative et culturelle : appellation de la salle et de son espace :

Un débat s'instaure au cours duquel chacun s'exprime sur le choix proposé de donner à la salle socio-éducative et culturelle (SEC) et son espace le nom d' « ANDRE CHAR-DIN ».

Le Conseil Municipal, après délibération, **par 15 voix « Pour » et 2 « Abstentions »**, décide l'attribution du nom "**André CHARDIN**".

5 - Établissement des listes préparatoires communales des jurés d'assises 2011 :

Le tirage au sort de 3 électeurs, à partir de la liste électorale, pour l'établissement des listes préparatoires communales des jurés d'assises (année 2011), a donné les résultats suivants :

- M. Simon DUCHET - 3, les Prunelliers
- M. Cyril JACOBY - 81, rue de Neuves-Maisons
- Mme Marie-France BRUYERE - 3 chemin de la Vierge

Conseil Municipal du 15 juillet 2010

1 - Salle socio-éducative et culturelle : Avenant n°2 à la maîtrise d'œuvre :

Des membres du Conseil Municipal ont rencontré M. GIACOMAZZI, Architecte : il a été rediscuté du complément d'honoraires demandé. Il a été décidé d'établir un avenant ayant pour objet la prise en compte d'éléments entre la phase APD et PRO, soit :

'Introduction de la part VRD attribuée au lot Gros-Oeuvre (24.100 € HT), mise en place des équipements électriques, alarme, stores motorisés, tarif jaune, limiteur acoustique, pour un montant de 17.100 € HT, mise en place des éléments complémentaires introduits dans la charte acoustique, étanchéité et chape anti-vibratile, laines minérales complémentaires et sols acoustiques, pour un montant de 10.117 € HT ; acceptation de l'option Équipement de cuisine, pour un mon-

tant estimé à 15.000 € HT'.

Le Conseil Municipal, après délibération, **à l'unanimité, autorise** le Maire à signer, au nom de la Commune, l'avenant n°2 au marché de maîtrise d'œuvre à intervenir entre le groupement GIACOMAZZI/TRIGO et la Commune et qui porte le montant du marché de maîtrise d'œuvre de 109.408,65 € HT (initial + avenant n°1) à **117.598,79 € HT** soit **140.648,15 € TTC**.

Conseil Municipal

2 – Délégation du Droit de Prémption Urbain à EPFL (parcelles AB-254 et AB-255) :

Tout d'abord, il est rappelé la délibération du Conseil Municipal n°140/2009 du 11/12/09 relative à la stratégie foncière concertée sur la Communauté de Communes Moselle et Madon, menée avec le concours de l'Établissement Public Foncier de LORRAINE et associant les 12 communes de la Communauté de Communes Moselle et Madon.

Plusieurs secteurs à enjeux ont été identifiés comme prioritaires sur CHAVIGNY, conformément aux réunions du Conseil Communautaire. Une liste a été établie et transmise par la C.C.M.M. pour approbation (cf délibération n°140/2009).

Malheureusement, une erreur matérielle s'est glissée dans la liste des secteurs à enjeux, annexée à ladite délibération, notamment en ce qui concerne la colonne 'Référence du secteur' – 3^{ème} ligne : il s'agit de la référence **Chv 20** et non Chv 14.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité,

approuve la liste rectifiée des secteurs à enjeux reconnus, dans le cadre de la stratégie foncière engagée par l'Établissement Public Foncier de Lorraine. Les 3 secteurs à enjeux concernés sont donc : **Chv3 - Chv7-Chv20**, le reste sans changement.

Le Conseil Municipal **autorise** le Maire à signer les conventions opérationnelles de "Veille active et Maîtrise foncière" relatives à chacun des secteurs d'intérêt communal référencés ou toute pièce afférente à la présente.

Ensuite, il est précisé que la Commune a été saisie le 09/06/10 d'une **Déclaration d'Intention d'Aliéner**, relative à la vente de terrains situés 78ter rue de Neuves-Maisons à CHAVIGNY et cadastrés AB-609-611-254-255-429-585-868, pour une superficie totale de 1791 m2.

Les parcelles cadastrées AB-254-255 (450 m2) jouxtent les parcelles cadastrées AB-432-434-435 pour lesquelles un projet de développement de logement social a déjà été identifié (cf délibération n°93/2009

du 03/07/09) ; l'acquisition de ces 2 parcelles conforterait le projet initial (accès par impasse, parking). L'exercice du Droit de Prémption Urbain est alors envisagé et, il est demandé une estimation à France Domaines, reçue le 08/07/2010.

Or, après réflexion entre la C.C.M.M. et l'E.P.F. de LORRAINE sur la D.I.A. et la procédure à mener pour l'exercice du Droit de Prémption Urbain, il s'avère qu'il est impossible de préempter sur seulement 2 parcelles : l'ensemble des parcelles doit faire l'objet de l'exercice du **Droit de Prémption Urbain (D.P.U.)**

De plus, depuis mai 2010, l'E.P.F. de LORRAINE a arrêté de nouvelles orientations quant à l'acquisition de biens pour le compte, entre autres, des collectivités qui ne lui permettent plus d'acquérir le bien concerné pour le compte de la Commune.

L'acquisition des parcelles, par la Commune, est soulevée (29.000 €) mais le budget ne le permettant pas, finalement, après débat, il est **décidé de renoncer au D.P.U.**

Conseil Municipal du 27 septembre 2010

1 - Virement de crédits :

Lors du Conseil Municipal du 28/06/2010 il a été décidé d'attribuer une subvention exceptionnelle, d'un montant de 500,00 €, au Comité des Fêtes, pour l'organisation de la 'Course de caisses à savon'.

Le mandatement au compte 'C/6574' a été refusé par la Trésorerie de Neuves-Maisons, qui a demandé que la subvention soit imputée au compte C/6748, pour lequel les crédits, ouverts au Budget Primitif, sont insuffisants.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, **décide** de virer la somme suivante en subven-

tion exceptionnelle.

2 - Installation classée - Enquête Publique :

Il est rappelé l'Enquête Publique, qui s'est déroulée du 16/08/2010 au 16/09/2010 inclus, sur la demande présentée par la Société JOUETS ET SPECTACLES DE L'EST, en vu d'être autorisée à exploiter un site d'activités pyrotechniques à PONT-SAINT-VINCENT, route du Fort, Plateau Sainte Barbe.

Le Conseil Municipal, après délibération, émet à l'unanimité un **avis favorable** à l'égard du projet d'installation classée, émanant de la Société JOUETS ET SPECTACLES DE L'EST.

Conseil Municipal

3 - Demande de subvention au titre de la Dotation de Solidarité 2010 :

Comme prévu lors du Débat d'Orientation Budgétaire, il a été réalisé l'acquisition d'un échafaudage, d'escabeaux et d'échelles', pour améliorer la

sécurité au sein des Services Techniques, pour un montant de 3.571,00 € (HT), près de la Société "ECHELLE 54".

Le Conseil Municipal, après délibération, **à l'unanimité, demande**

au Conseil Général de Meurthe et Moselle de bien vouloir attribuer, à la commune de Chavigny, une subvention sur le "Fonds de la Dotation de Solidarité 2010", pour l'acquisition d'un échafaudage, d'escabeaux et d'échelles.

4 - Dotation Communale d'Investissement - Reliquat disponible 2011 :

Le Conseil Général a rappelé, à la Commune, le reliquat disponible 2011, au titre de la Dotation Communale d'Investissement, soit : **86.713,00 €**. Ce solde disponible ne pouvant pas se reporter sur le prochain contrat 2012-2014.

A ce titre, un dossier unique, au titre de la programmation 2011, a donc été élaboré, comprenant les projets suivants, à prendre en compte, soit :

- ❶ **Ecole Maternelle** (salle d'activités, sanitaires, couloir) : Travaux de peinture intérieure et remplacement des sols PVC
Coût H.T. : 24.031,64 € }
- ❷ **Réfection de la chaussée** : Rue des Prés - Phase 2
Coût H.T. : 73.475,30 € } = **153.980,03 €**
- ❸ **Réfection de trottoirs (RD-974)**
Coût H.T. : 56.473,09 € }

Toutefois, il est précisé que ces travaux, notamment la réfection des trottoirs le long de la RD-974 (rues de Nancy et de Neuves-Maisons), seront exécutés, soit en partie, soit dans leur intégralité, seulement si le Budget Primitif 2011, établi à l'issue des Débats d'Orientation Budgétaire, le permet.

Le Conseil Municipal, après délibération, **à l'unanimité, sollicite** une subvention, au titre de la Dotation Communale d'Investissement 2011, pour les projets cités ci-dessus.

5- Questions et informations diverses :

Dénonciation de la convention tripartite (Commune, Foyer Rural de Chavigny, Fédération Départementale des Foyers Ruraux -54) :

La dénonciation, de la convention tripartite, par le Foyer Rural de Chavigny, à l'issue de son Conseil d'Administration, le 31 août 2010, et la réponse qui lui a été faite, au nom du Bureau Municipal, sont largement discutées.

Chaque membre du Conseil Municipal, tour à tour, exprime son ressenti sur la décision unilatérale du Foyer Rural de Chavigny, sans concertation préalable avec les deux autres partenaires que sont la Commune et la Fédération Départementale des Foyers

Ruraux -54.

En effet, **la dénonciation de cette convention n'est pas sans conséquences** et les élus déplorent qu'elle entraîne de fait :

Le licenciement de Stéphanie BARTHELEMY, Animatrice Jeunesse, dont le poste est financé par la Commune, via une compensation pécuniaire, versée à la Fédération Départementale des Foyers Ruraux, qui assure le rôle d'employeur

La perte de la subvention de la Région Lorraine, d'un montant de 42.270,00 €, accordée au Foyer Rural, au titre de l'opération "la rue est à nous", pour les actions communales envers les jeunes de CHAVIGNY (CLSH...) et les actions intercommunales "Ados en réseau". Dès lors, lesdites

actions semblent difficilement réalisables.

La fin du Contrat Enfance Jeunesse, conclu avec la Caisse d'Allocations Familiales-54.

Outre les conséquences 'humaines' et 'financières' dramatiques, c'est le fruit d'un travail, mené pendant des années avec différents partenaires ou/et institutions, qui est mis à mal.

Dans le courrier, adressé au Foyer Rural de Chavigny, dont copie aux membres du Conseil d'Administration, **il a été demandé de proposer une date de rencontre avec le Bureau Municipal, la mise en place ou non d'un CLSH de Toussaint par le Foyer Rural devant être décidée avec urgence pour informer les parents.**

ASSOCIATIONS



Le 13 juillet, le Comité de Fêtes et la Municipalité conviaient les habitants aux festivités du 14 juillet.

Cette année, le Comité des Fêtes avait préparé des animations pour les enfants (chamboule tout, pêche à la ligne...)

Dès 19h30, l'orchestre VENDREDI 13 ouvrait le bal devant les premiers chaviniens venus se restaurer et danser sur la place communale.

Après une pause jusqu'à 21H00, les 4 musiciens reprirent leur répertoire disco, rock, musette devant un public très nombreux et les amateurs de danse s'élançant sur la piste de danse.

A la tombée de la nuit, le défilé aux lampions commençait avec toujours autant d'enfants et d'adultes que les années précédentes (plus d'une centaine de personnes). De la place, on pouvait apercevoir les lampions qui se déplaçaient dans les rues du Bouchot et du Tram. Les enfants ainsi que leurs parents ont apprécié cette petite ballade dans les rues de Chavigny.

Avant minuit, *Sylvain Godfroy et Cyril Goulin, employés municipaux* commençaient à tirer le feu d'artifice du nouveau parking aménagé derrière la salle. Pendant plus de quinze minutes, ils ont embrasé le ciel de Chavigny. Le public très nombreux a applaudi les deux artificiers pour le spectacle pyrotechnique magnifique.

SLUC Tennis : stages multisports

Le SLUC tennis a organisé pendant l'été des stages multisports qui rencontrent toujours autant de succès.

Les filles et les garçons de 6 à 14 ans étaient encadrés par deux moniteurs de sports Joseph Zingui, tennisman classé et Narcisse Tchatchouang.

Les apprentis sportifs ont pu pratiquer du tennis, mais aussi du badminton, du handball, du hockey et du football sur les courts extérieurs et couverts des Clairs-Chênes.

Les enfants ont apprécié ces vacances ludiques ainsi que la gentillesse et la patience des deux moniteurs, originaires du Cameroun.

Le Foyer Rural de Chavigny a organisé, en fin d'après midi **vendredi 17 septembre**, une séance de présentation et d'inscription avec les différents responsables d'activité (badminton, marche, yoga, etc..).

Ainsi, de nombreuses personnes sont venues pour obtenir des renseignements sur les activités proposées par le foyer rural : coût et horaires des séances.

Le Foyer Rural de Chavigny, association quarantenaire, est toujours à la recherche de nouveaux membres qui souhaiteraient s'impliquer dans la vie associative et prendre des responsabilités.



Contact : Benoît Nodari président du Foyer rural - 06 87 22 31 59

ESPACE ANDRE CHARDIN

En ce début d'automne nous avons eu le plaisir de voir fonctionner l'Espace André Chardin avec les cours de **motricité** des écoles élémentaire et maternelle, la **restauration scolaire** gérée et tenue par l'Accueil Périscolaire ainsi que les **différentes activités** sportives et culturelles proposées par diverses associations.

Quelques dates à retenir d'ici la fin de l'année à l'Espace André Chardin :

3 octobre - Après-midi récréatif pour les anciens de Chavigny offert par le CCAS, avec une pièce de théâtre « maman sabouleux » de Eugène Labiche par la Compagnie Incognito

8 octobre - Assemblée Générale de l'Accueil Périscolaire avec présentation de la Sté API qui assure la confection des repas de la restauration scolaire

23 octobre - Journée et soirée des ados avec Stéphanie

du 25 au 29 octobre – CLSH organisé et géré par le Foyer Rural

7 novembre - Bourse aux vêtements d'hiver organisée par l'Accueil Périscolaire

12 novembre - Pièce de théâtre « Feydeau Dell'Arte » par la Compagnie Incognito

20 novembre - le RAM (Réseau Assisantes Maternelles) de la CCMM invite à la 3^{ème} Fête des Assisantes Maternelles de 10H à 12H

20 novembre - (après-midi) AG de l'association Lorraine Attelage

28 novembre - Repas des anciens offert par le CCAS

7 décembre - Spectacle de Saint Nicolas organisé par le Comité des Fêtes et la Municipalité

Conte par la compagnie Philodart : deux étranges cuisiniers s'appêtent à donner un cours à des ogres pour assaisonner le lutin en dix recettes mais ...

12 décembre - Marché de Noël et Bourse aux Jouets organisés par l'A.P.S

18 décembre - à partir de 14h00 préparation et soirée des ados en réseau de la CCMM

Autres manifestations :

à l'Église

19 décembre - Concert de Noël « Noël des Andes » avec Edison Pullas Villaroel organisé par le Comité des Fêtes

à la Mairie

29 octobre - réunion de l'association RECIT de tous les CME de 14h00 à 19h00 à la mairie



Un après midi réussi à l'Espace André Chardin



Le CCAS de Chavigny a organisé le dimanche 3 octobre *un après-midi récréatif destiné aux chaviniens de + de 65 ans*, en présentant une pièce de théâtre « Maman Sabouleux » de Eugène Labiche par la Compagnie INCOGNITO.

Une collation fut ensuite servie avec l'aide des enfants élus du CME (conseil municipal d'enfants).

Les spectateurs présents ont apprécié ce divertissement et encouragé les membres du CCAS à renouveler cette initiative. C'était pour eux une première et surtout une manière de permettre aux anciens de s'approprier ce nouvel espace culturel.

Associations & Jeunesse

Kermesse des écoles :

Samedi 26 juin s'est déroulée la kermesse de fin d'année de l'école élémentaire (celle de l'école maternelle ayant eu lieu le 19 juin). Tout le groupe scolaire a été investi par les différents stands animés par les parents d'élèves et les enseignants.

Les enfants ont participé avec enthousiasme à des jeux d'adresse (jeux de quille, stand de pêche, chamboule-tout, le coupe-carottes, la queue de la souris, la planche à savon...).



Le sport a été plébiscité avec dans la cour, un mini terrain de football mais aussi un babyfoot.

Certains enfants préféraient s'exercer au trampoline. Les plus jeunes ont participé à un jeu où sport et adresse étaient réunis. Ils devaient remplir un récipient avec de l'eau contenu dans une dosette, après un parcours semé d'embûches.

Foyer Rural

Festival du Film court en Saintois

Le 27 août, Le Foyer rural de Chavigny accueillait à l'Espace André Chardin, la 4^{ème} édition du Festival du film court en Saintois (« Aye-Aye vo » en partenariat avec les Foyers Ruraux du Saintois et les Greniers des Halles de Vézelize).

En avant première de la 16^{ème} édition du Aye Aye Film Festival, les organisateurs de cette 4^{ème} édition invitaient les participants à une balade du 7^{ème} Art entre la Colline de Sion et les coteaux sud nancéiens de la Moselle.

Pourquoi aye-aye ? Le Aye Aye est un drôle de petit animal nocturne originaire de Madagascar. De la famille des lému-

Lionel, parent d'élèves, sollicitait les personnes présentes avec une corbeille garnie : chacun devant deviner son poids contre un euro. Tandis qu'au stand pâtisserie, nombre de gourmets achetaient des parts de gâteaux et à la buvette, de quoi se désaltérer.

La tombola animée par les institutrices a comblé nombre d'enfants et de parents.

Repas de fin d'année de l'accueil périscolaire :

Après la fête aux écoles, l'Association Accueil Périscolaire



(A.P.S.) conviait les enfants, parents et enseignants à son désormais traditionnel repas de fin d'année scolaire.

Ce sont les bénévoles et les animatrices de l'association qui ont préparé et servi les repas (salades et cochons de lait cuits à la broche). Plus d'une centaine de personnes ont participé à cette journée conviviale et ensoleillée.

riens, il possède des oreilles de chauve-souris et des yeux de hiboux_entre autres. *Festival pour mieux percevoir ce qui se passe dans le monde.*

La présidente de l'association « Aye-Aye vo » a présenté une sélection de la compétition officielle du « Aye-Aye Festival de Nancy » : six courts métrages internationaux et deux français (documentaires, films de fiction et d'animation).

Après chaque projection, les spectateurs présents (une soixantaine) étaient invités par les organisateurs à exprimer leurs impressions et leurs commentaires.

A la fin de la manifestation, un tirage au sort pour gagner deux places pour le Festival de Nancy a récompensé une habitante de Chavigny.

Jeunesse & Animations

Actions Ados en Réseau (Chavigny, Messein, Richardménil et Neuves-Maisons) : le 26 juin 2010, sortie de fin d'année à Europa Park :



51 jeunes dont 21 jeunes de Chavigny se sont retrouvés avec les animateurs du réseau ados Stéphanie, Sophie, Mélanie, Nicolas aidés de Manuel et Steven pour partager de bons moments de rigolade, détente et surtout adrénaline.

Animation Jeunesse communale : journée conviviale et familiale aux Clairs Chênes.

Fort du succès rencontré lors des dernières éditions, le Foyer Rural, l'Accueil Périscolaire (APS), l'Association Sportive de Chavigny (ASC) et le SLUC Tennis ont organisé le 30 juin dernier, une nouvelle journée parents-enfants sur le site exceptionnel des Clairs Chênes.

La trentaine d'enfants encadrée par Anne-Christine Da Silva (la directrice), Sylvie Jeanson et Micheline Coussot (animatrices) de l'APS, et par Stéphanie Barthélémy, animatrice enfance-jeunesse sur la commune et les parents se sont retrouvés pour jouer ensemble à différents jeux sportifs (football, tennis...).

Deux animateurs du SLUC Tennis, Joseph Zingui et Narcisse Tchatchouang ainsi que des membres de l'association ont organisé un challenge Besson (matches relais).

Tandis que sur le terrain de football, des membres de l'ASC (Patrice Jost, Bruno Corazzi, Claude Beausoleil) organisaient un tournoi amical.

Tous ont partagé un barbecue à midi et un goûter en fin d'après-midi.

Journée réussie pour les organisateurs où tous les participants ont partagé des moments de bonne humeur, de convivialité et où chacun s'est rendu compte que la coopération vaut mieux que la compétition.

Camp d'ados en août :



Durant six jours, du 21 au 26 août 2010, seize jeunes âgés de 12 à 17 ans dont 8 de Chavigny ont participé à un camp ados au lycée de Pixérécourt à Malzéville organisé par le Foyer Rural de Chavigny. Il se déroulait dans le cadre de l'Université Rurale de la Fédération Départementale des Foyers Ruraux de Meurthe-et-Moselle.

Le thème, cette année était le jeu : jouer avec l'image, jouer avec le son, construction et animation d'un Grand Jeu (course au trésor), le théâtre est un jeu, jeux sportifs traditionnels (accro branches construit sur place), les fous du volant, construire des jeux, jouer avec l'écriture musicale.

Les jeunes ados encadrés par Stéphanie BARTHÉLÉMY, animatrice Enfance Jeunesse aux Foyers Ruraux sur Chavigny, Mélanie DENIS, animatrice adolescence jeunesse sur Neuves-Maisons et Sophie MENAGER, animatrice jeunesse sur Messein ont pu exprimer leurs talents divers, apprendre et/ou réapprendre à jouer mais aussi passer de bons moments ensemble.

Jeunesse et Animations

Centre de loisirs de juillet :



Le Foyer Rural de Chavigny a organisé du 5 au 23 juillet 2010 à la salle socio-éducative et culturelle André Chardin, un CLSH qui avait comme thème : « Histoires de pirates, vikings et princesses ».

Pendant 3 semaines, Stéphanie Barthélémy, la directrice et son équipe d'animateurs, Victoria Garnier, Laura Louis, Gwendoline Da Silva, Adrien Hairaye et Remi Bru ont proposé aux enfants de 3 à 14 ans différents jeux et activités dont une bataille navale avec jeux d'eau, une chasse au trésor, une sortie à Aqua-Gliss en Moselle, une journée à « la Ferme Aventure », parc de loisirs dans les Vosges où l'on marche pieds nus.

Une trentaine d'enfants ont dormi deux nuits à la belle étoile, sous la tente sur la place communale.

Les parents ont aussi participé au centre de loisirs. En effet, l'équipe d'animation les a invités avec leurs enfants à un repas « auberge espagnole » en plein air. Plusieurs familles ont partagé ce moment convivial et amical avec les animateurs.

A noter que les repas de midi étaient fournis par un nouveau prestataire : API. Cette société de restauration privilégie les produits frais, le bio et les producteurs locaux pour la confection des menus.

Durant le centre, une trentaine d'enfants ont dormi deux nuits à la belle étoile, sous la tente sur la place communale.

Les enfants ont offert un spectacle à leurs parents invités pour la fête de clôture du centre de loisirs.

Ils ont présenté des scénettes comiques aux textes humoristiques : un théâtre de marionnettes, un parodie de jeux télévisés, des danses costumées et une pièce de théâtre médiévale avec princes, princesses et tournoi de chevaliers.

Tous les enfants ont été ravis et se sont bien amusés pendant ces trois semaines de vacances.



RAPPEL HORAIRES DU CITY STADE :

L'arrêté 65/2006 précise les horaires d'utilisation du terrain multisports **réservé au 8 - 18 ans** afin de préserver la quiétude des riverains :

*Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 20h
samedi et dimanche de 15h à 18h*



RAPPEL : AVIS AUX AUTOMOBILISTES ET MOTOCYCLISTES

Pensez à nos enfants

La vitesse est limitée à 30 kilomètres/ heure dans les rues du village.



RENTREE DES CLASSES



Depuis la rentrée de septembre, la commune de Chavigny a une cantine scolaire aménagée dans l'Espace André Charadin.

Fini, les allers-retours en bus à Chaligny. Fini, la course pour être à l'heure à la cantine et de retour à l'école.

Maintenant, les enfants prennent leur temps en jouant dans la cour avant de venir à la salle par un chemin piétonnier. De même, avant de retourner à l'école.

L'Accueil Périscolaire (APS, association de parents en charge de la restauration scolaire) a choisi la société API Restauration pour la fourniture des repas après un appel d'offres.

Les enfants des écoles maternelles et élémentaires (**environ quarante-cinq en moyenne par jour**) sont accueillis tous les jours de la semaine dans un espace aménagé dans la grande salle séparé par des claustras de couleur. Ils sont servis par l'équipe d'animation de l'APS : Anne-Christine, Sylvie, Micheline et Gaëtan.

Les enfants apprécient les menus et surtout le calme retrouvé : « c'est plus calme qu'à Chaligny ».

L'équipe éducative

La rentrée des classes 2010-2011 s'est déroulée sous le soleil.

Les élèves de l'école maternelle ont été accueillis par Peggy Esnault (directrice moyenne et grande section) et par Sonia Goldrey et Aline Bernard (petite section) assistées par Patricia Henry et Monique Gillet (Atsem).



Patricia Henry, Monique Gillet
Sonia Goldrey



Aline Bernard & Peggy Esnault

Les élèves en élémentaire ont été accueillis par Catherine Schlickling (directrice CM1 & CM2), Nathalie Raoult (CE2 & CM1).

Céline Vuidard et Nathalie Rondags sont en charge respectivement des élèves de CE1- CE2 et des élèves de CP.



De gauche à droite :
Nathalie Rondags, Valérie Moré (A.V.S), Catherine Schlickling,
Céline Vuidard, Nathalie Raoult.

Retour vers le passé

La vie municipale à Chavigny de 1850 à 1914.

Pendant de longues années, la commune est administrée par des « propriétaires », ce qui est bien normal, puisque les principales questions sont relatives au territoire forestier ou agricole, et que le principal impôt est la contribution foncière.

On voit se succéder comme maires Victor Voirand (1850-1859), Mansuy Galliot (1859-1866), Joseph Nicolas Hanus (1867-1871), Charles Vitrey (1871-1875), Oscar Voirand (1875-1878), qui font face à des difficultés de plus en plus grandes, liées aux débuts de l'industrialisation, puis à la guerre de 1870.

Pierre Dévot (1878-1884), simple tisserand originaire du pays de Sarrebourg, pratique une politique plus dynamique en aménageant le nouveau cimetière, qui remplace en 1884 celui qui entourait l'église et en faisant construire une école de filles, avec une classe de maternelle: ce bâtiment, terminé en 1880, abrite aujourd'hui la mairie. Sous son mandat, qui coïncide avec l'arrivée d'un nouveau curé au caractère abrupt et énergique, Emile Dupal (1875-1906), la tension devient très vive entre la municipalité et la paroisse.

On fait appel pour l'école de filles à des institutrices laïques, alors que des religieuses auraient coûté moins cher ; on se chamaille à propos de la sonnerie des cloches, que le curé retire à l'instituteur et pour laquelle la municipalité supprime ses crédits ; le conseil municipal invoque la pauvreté de la commune pour retarder la réparation du plafond de l'église, qui menace ruine, au point qu'en 1884, l'évê-

que prend la décision de fermer au culte ce bâtiment. Cette crise a pour conséquence l'échec de Pierre Dévot aux élections de 1884.

Ses successeurs pratiquent une politique plus favorable à l'église et au patronat, qui considère que la pratique religieuse est de nature à modérer les revendications sociales.

Charles Vitrey (1884-1892) établit de bons rapports avec les sociétés minières et consacre beaucoup de crédits aux fontaines et à la voirie. Ces relations deviennent encore meilleures lorsqu'on élit comme maire en 1892 Eugène Defrance, qui est employé de bureau à la mine Steinbach. Mais il meurt subitement en 1895.

Son successeur William Rousseaux (1895-1904) est lui aussi d'opinion modérée, mais il se heurte, sur la question de l'adduction d'eau aux habitants du bas du village, à l'hostilité de la commune de Neuves-Maisons, soutenue vigoureusement par l'usine sidérurgique de la Haute Moselle, dont la capacité s'accroît sans cesse.

C'est sous son mandat que l'on ouvre près de l'ancienne mairie une nouvelle classe de garçons, que Defrance avait refusée en affirmant que les femmes des mineurs, qui n'avaient rien à faire, pouvaient bien garder près d'elles plus longtemps leurs enfants, pour ne pas encombrer l'école !

Les élections de 1904 portent au pouvoir une équipe réellement nouvelle, de sensibilité plus « avancée », où figurent pour la première fois des mineurs arrivés de fraîche date au village. Le maire, Jean-Baptiste Aubert (1904-1914), reste un agriculteur, mais il a pour adjoint un mineur : Jean Mosnier, puis Pierre Vermoyal.

Cette évolution coïncide à la fois avec l'effondrement de l'économie viticole, ruinée par la crise du phylloxéra, et avec l'organisation du mouvement ouvrier, qui se traduit par les grandes grèves de 1906 et l'occupation du village par la troupe.

La querelle religieuse reprend de plus belle, à la suite de la loi de séparation de l'Église et de l'État et de l'inventaire de l'église, qui a lieu en 1906. Elle s'envenime au sujet du loyer que le curé doit désormais payer à la municipalité pour occuper le presbytère. L'évêque tente de calmer les esprits en nommant en 1906 un nouveau curé, l'abbé Paul Birkel ; mais ce dernier ne s'installe pas au presbytère, mais dans une maison qu'il loue en face de l'église.

La tension n'est pas retombée en 1911 : alors que la commune n'a pas encore pu faire poser l'électricité dans les écoles et les autres bâtiments communaux, le curé a pris tout le monde de vitesse en faisant installer l'électricité à l'église. Le conseil furieux demande au maire de poursuivre l'abbé devant la justice pour l'avoir fait sans autorisation et en violant les sépultures du cimetière désaffecté entourant l'église !

La guerre de 1914-1918, avec ses drames épouvantables, suscitera un sursaut d'unité et fera taire ces petites querelles de clocher dont était faite la vie locale au XIXe siècle.

Jean-Claude Bonnefont

Comité des Sages & CME

Réunion plénière du Comité des Sages du 3 novembre 2010 à 17h00



Le Comité des Sages s'est réuni afin d'évoquer divers sujets prévus à l'ordre du jour.

Étaient présents France Jeannon, Paul Belot, Jean Claude Bonnefont, Claude Gerner, Jean Louis Mascré, Michel Thouvenin, Jean Pierre Wittmann.

Deux membres du conseil municipal, René Denille *adjoint à l'intergénérationnel* et Serge Zitella *conseiller délégué à la*

communication et à l'information, étaient présents lors de cette réunion.

L'entretien des sentiers et leur visibilité dans le village ont été évoqués. La mairie propose une journée environnement au printemps 2011, pour sensibiliser les habitants quant à la possibilité d'utiliser ces sentiers pour les déplacements pédestres dans le village.

Concernant le pont du tram, il a été demandé à Terres de Lorraine de constituer un dossier sur les différents financements possibles (conseil régional, fonds européens, fondations...). **Une première réunion aura lieu le 19 novembre à 9h00 à la mairie pour constituer le dossier.**

La municipalité a invité les Sages à donner des noms aux différentes allées du cimetière. Par ailleurs, le Comité des sages souhaite également proposer un **plan pour le cimetière**.

Les Sages proposent **une réunion centrée sur un thème** avec la présence de l' élu en charge du dossier (ex : cadre de vie, travaux, circulation, etc...).

Les élus rappellent **la volonté de collaboration et de partenariat** avec le comité des Sages notamment à travers les réunions trimestrielles entre les Sages et le Bureau Municipal.

Actualités du conseil municipal d'enfants (C.M.E.)

Le 28 septembre dernier les jeunes du C.M.E. se sont retrouvés à l'espace André Chardin pour une réunion plénière.

Celle-ci a été l'occasion de faire le point sur les différents projets en cours et d'envisager les prochaines actions qu'ils souhaitent mener.

Nos ados ont eu le plaisir de constater que **les parcs à vélo**, dont ils avaient souhaité l'achat et choisi l'emplacement, **avaient été installés** (un sous le préau de l'école primaire, le deuxième sur le parvis de la salle socioculturelle et le troisième près du City Stade).

Une prochaine réunion permettra d'affiner les modalités d'information et d'utilisation à destination de leurs camarades, sachant qu'une affiche et un tract ont déjà été réfléchis.

La commission "Loisirs" a, elle aussi, bien avancé dans son **projet d'organisation d'une fête inter-associations chaviennaises fixée au 17 avril 2011** ; les idées ne manquent pas quant à l'animation de cette journée et les enfants se retrouveront régulièrement pour les finaliser.

C'est également avec enthousiasme que les jeunes ont répondu présents pour leur participation à la commémoration du 11 novembre.

Enfin, Mme Sueur, responsable du CCAS, est venue leur demander de s'associer aux après-midis récréatifs proposés aux personnes âgées ; cela serait pour eux l'occasion de **renouveler des rencontres intergénérationnelles** déjà amorcées, depuis plusieurs années, par leur participation à la distribution des colis de Noël avec les membres du CCAS.

Nos petits élus ont une fois encore répondu favorablement à cette demande

CHAVIGNY INFOS

Vivre Ensemble

Services

SODEPAR ARCHIVE

117, BOULEVARD TOLSTOÏ 54 510 TOMBLAINE

Tel : 03 83 53 20 18

Fax : 03 83 53 10 63

Courriel : archive@sodepar.fr

Faites gérer vos archives en toute confidentialité à partir de 25 centimes d'euro par mois

- Stockage de vos archives dans des locaux sécurisés
- Un service de destruction sécurisée de vos archives en conformité avec les normes environnementales
- Un service de livraison dynamique avec acheminement sous 24 heures maxi
- Clause de confidentialité pour tous les salariés

N'hésitez pas à nous consulter pour obtenir gratuitement une estimation personnalisée

RC NANCY B 380 579 797 - APE 748 K
NANCY - STRASBOURG - TOMBLAINE



**Restaurant Brasserie
au Gros
GAZ**

Z.I. Les Clairs Chênes - 54230 CHAVIGNY
Tél. 03 83 26 82 30

Cave de Neu Neu

Vins en vrac, fontaines à vin, bouteilles, cadeaux....

Semaine de 9h à 12h et de 15h à 19h
Mercredi de 15h à 19h Dimanche de 9h à 12h

10, rue Général Thiry - 54 230 Neuves Maisons
Tel. 03 83 47 51 57



Hameau Laforestière RD 974
54230 CHAVIGNY

A 5 minutes de NANCY dans un cadre agréable avec vue panoramique, venez déguster notre cuisine traditionnelle élaborée à base de produit frais et profitez de notre nouvelle terrasse d'été

Menu du jour à partir de

14€50

(uniquement le midi)

SOIR ET

WEEK-END

18€

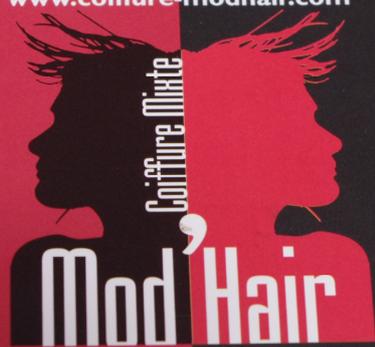
Ouvert tous les midis sauf le samedi, le vendredi soir et le samedi soir (ouvert les autres soirs de la semaine sur réservation de 20 personnes minimum)

Réservation au:

Tél. 03 83 47 76 79



www.coiffure-modhair.com



Coiffure Mixte
Mod' Hair

8, rue de Nancy - 54230 CHAVIGNY
tél. : 03 83 47 52 14

96, rue Carnot - 54550 MAIZIÈRES
tél. : 03 83 52 55 01

GARAGE LOUIS



PEUGEOT

REPARATIONS TOUTES MARQUES
VENTE NEUFS & OCCASIONS

Place de la Résistance - 54230 Chavigny
Tél. 03 83 47 27 13